

Communiqué de presse

Lens, le 16 avril 2024

Signature de convention de partenariat entre le groupe de santé Filieris et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS 59), pour soutenir l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires

La pérennisation du volontariat chez les sapeurs-pompiers est devenue un enjeu majeur de société. Afin de promouvoir le volontariat et permettre aux salariés engagés de mieux concilier leur mission avec leur activité professionnelle, Filieris et le SDIS 59 unissent leurs forces et le formalisent à travers un partenariat visant à soutenir l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers. Cet engagement sera officialisé lors d'une signature de convention qui se déroulera le mercredi 24 avril 2024, dès 11h, à La Plaine de Scarpe à Lallaing (59).

Cette convention de partenariat, vise à favoriser la disponibilité des salariés sapeurs-pompiers volontaires, afin de leur permettre d'assurer au mieux leur engagement citoyen (disponibilité opérationnelle, disponibilité pour formation), sans entacher le fonctionnement du groupe de santé.

Cette convention de partenariat permet à Filieris de bénéficier du label "employeur partenaire départemental des sapeurs-pompiers", soulignant ainsi son engagement envers la communauté et la sécurité publique. Au-delà, ces salariés engagés, mettent à disposition leurs connaissances et compétences au service du groupe de santé, et participent activement à la prévention des risques et à l'accompagnement des gestes de secours.

Outre la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, la convention de partenariat vise également à :

- faire la promotion du volontariat,
- sensibiliser certains métiers (pharmaciens, préparateur en pharmacie, sage-femme), ressources rares au sein du SDIS 59,
- faciliter l'accès des sapeurs-pompiers au réseau de soins Filieris,
- mettre à disposition de lieux pour les manœuvres des sapeurs-pompiers ou les exercices d'évacuation au sein des structures Filieris,
- accueil privilégié des jeunes sapeurs-pompiers en stage d'observation,
- promouvoir et diffuser les offres d'emplois médicales et paramédicales Filieris auprès du Pôle Santé et Secours Médical du SDIS, cela dans un contexte de désertification médicale.

Cette convention de partenariat marque une étape importante dans la promotion du volontariat et dans la consolidation des liens entre Filieris et le SDIS 59 pour assurer la sécurité et le bien-être de tous.

Les signataires de la convention de partenariat sont :

Monsieur Nicolas BLANCHART
Filieris – Direction Régionale du Nord

Madame Marie Hélène QUATREBOEUF
1^{ère} Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental
d'Incendie et de Secours du Nord

CONTACTS PRESSE

Direction régionale du Nord
Mélanie NETO
Tél. 06 83 40 66 01
melanie.neto@filieris.fr

filieris.fr



A propos de Filieris -

La première mission de Filieris est de soigner les patients des territoires où il est présent et de les accompagner efficacement dans leur parcours de soins. Centres de santé, établissements, services : ses structures sont ouvertes à toute la population, quel que soit le régime de sécurité sociale du patient. Le savoir-faire, l'organisation et l'expertise de Filieris sont issus de la longue histoire du régime minier, pionnier de la prise en charge des patients. Pour proposer une médecine et un accompagnement de qualité, Filieris se transforme en continu, investit pour moderniser son réseau et former ses collaborateurs. Filieris aujourd'hui, ce sont quelque 4600 collaborateurs sur 70 métiers différents, engagés pour développer la santé sur les territoires, en continuité avec son héritage minier.

La Direction Régionale du Nord est située à Lens, et gère sur tout le bassin minier Nord Pas de Calais.

Chiffres clés – Filieris dans les Hauts de France

- Près de 60 centres de santé polyvalents (médecine générale et soins infirmiers)
- 7 centres de santé polyvalents avec spécialités
- 6 centres de santé dentaire
- 1 magasin d'optique
- 1 magasin de matériel médical
- 11 pharmacies (réservées aux affiliés miniers)
- 11 établissements : 6 de Soins de Suite et de Réadaptation (dont 2 intégrant un EHPAD, et 1 intégrant Unité de Soins de Longue Durée), 4 résidences autonomie, 1 EHPAD.
- 1 Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile, composé de :
 - > 2 Services départementaux de Soins Infirmiers A Domicile (240 places dans le Nord, et 570 dans le Pas de Calais)
 - > 1 Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

A propos du SDIS 59 -

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord assure la sécurité de 2,6 millions de nordistes.

Etablissement public chargé de l'organisation et de la distribution des secours sur le territoire du Département, il constitue le service pivot de la Sécurité Civile.

Ces missions s'exercent en trois temps :

- Prévention des risques d'incendie dans les 18 000 établissements recevant du public (centres commerciaux, cinémas, hôpitaux...) et les sites industriels du Département.
- Prévision : préparation de mesures de sauvegarde pour les risques les plus importants et d'organisation des moyens de secours (plans d'intervention en cas d'accidents avec nombreuses victimes, de sinistres sur sites industriels, d'événements dans le cadre de manifestations festives ou commerciales d'ampleur...)
- Opérations de secours en situation d'urgence.

Chiffres clés – SDIS 59

- 5 Groupements Territoriaux
- 1 Centre Opérationnel Départemental Incendie et de Secours,
- 2 Centres de Traitement de l'Alerte
- 111 Centres incendie et de Secours
- 1485 véhicules
- 2162 sapeurs-pompiers professionnels
- 4453 sapeurs-pompiers volontaires
- 461 personnels administratifs et techniques spécialisés
- 547 Jeunes sapeurs-pompiers
- 186 498 interventions en 2022 (soit 1 toutes les 2 min 49 s)
- 140 058 victimes prises en charge

CONTACTS PRESSE

Direction régionale du Nord

Mélanie NETO

Tél. 06 83 40 66 01

melanie.neto@filieris.fr

filieris.fr

